



UNIVERSITÉ
RENNES 2

BU

**CHARTRE
DE L'ACTION
CULTURELLE
DES BU DE
RENNES 2**

PRÉAMBULE

Cette charte permet de :

- faire connaître les objectifs des bibliothèques de l'Université Rennes 2 en matière d'action culturelle,
- fixer le cadre général de cette action au sein des espaces du SCD et en favoriser la lisibilité,
- mobiliser des partenaires à l'Université et à l'extérieur de celle-ci. Elle s'inspire des chartes élaborées dans d'autres bibliothèques équivalentes. Elle a vocation à être régulièrement mise à jour.

CONTEXTE

Les bibliothèques universitaires de Rennes 2 sont des lieux de travail individuel ou de travail en groupe. Elles sont aussi des lieux de sociabilité et des lieux culturels :

« Les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. Elles participent aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants »¹.

L'action culturelle est inscrite au sein du projet d'établissement ainsi qu'au sein des missions du service de documentation de Rennes 2 qui stipulent que les BU veillent à offrir des lieux de vie, d'étude et de culture, inclusifs et conviviaux, et à favoriser l'accès à l'offre culturelle et à la production scientifique.

L'action culturelle des bibliothèques de Rennes 2 se construit en lien avec les réseaux culturels internes de l'université et particulièrement avec le service culturel, la ou le Vice-Président culture et le conseil culturel de l'université qui définissent la politique culturelle de l'université et ont pour mission de coordonner ce réseau.

MISSIONS ET VALEURS

L'action culturelle participe au dynamisme des bibliothèques de Rennes 2 et à la mise en valeur de leurs collections. Elle renforce leur positionnement au sein de l'Université. La préparation de manifestations communes et de projets coordonnés permet aux bibliothèques d'entretenir et développer les liens tissés avec les services de l'université, les unités d'enseignement, les équipes de recherche mais aussi avec les associations étudiantes de Rennes 2 et les acteurs culturels du territoire. Plus largement, en s'exerçant sur les trois campus de Villejean, La Harpe et de Mazier, voire au delà, elle augmente la visibilité des BU dans l'environnement social et culturel de Rennes Métropole et de Saint-Brieuc.

Les missions de l'action culturelle consistent à :

- proposer une programmation riche, diversifiée, créative et pluridisciplinaire de manière régulière et événementielle à l'intérieur et à l'extérieur des murs des BU,
- valoriser la singularité et la richesse des collections des BU,
- diffuser et valoriser la culture scientifique dans l'optique de faire circuler les savoirs, les idées et les recherches,
- créer du lien entre la recherche et les publics,
- permettre à chacun de s'ouvrir aux arts,
- aborder des sujets de société,
- soutenir des artistes et auteurs du territoire et au-delà
- soutenir et accompagner les projets étudiants.

Notre programmation est le reflet de nos valeurs :

- ouverte à toutes et tous dans un esprit de partage,
- accessible et inclusive,
- engagée et créative,
- collégiale.

La spécificité de l'action culturelle des BU reflète son rôle de médiation entre recherche et ouverture sur le monde, elle contribue à rendre les bibliothèques accessibles et à en élargir les publics.

PUBLICS

Les manifestations culturelles des bibliothèques sont gratuites et ouvertes à toutes et tous, communauté universitaire comme grand public.

¹ Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur dans son article 2

ORGANISATION ET PROGRAMMATION

L'action culturelle est confiée à un ou une chargée de mission qui anime deux groupes de travail :

- un groupe de travail resserré se réunit une fois par mois. Ce groupe comprend les responsables des missions suivantes : Fonds ancien, Cabinet du livre d'artiste, médiation de la recherche, et du ou de la chargée de mission et de son adjointe.

- un groupe de travail transversal. Ce groupe comprend des représentants des bibliothèques intégrées auxquels s'ajoutent les collègues qui s'investissent et portent des événements.

Ce groupe de travail se réunit 3 fois par an afin de construire une programmation au semestre et faire le bilan des activités.

La programmation est construite collectivement dans un esprit d'ouverture afin de toucher tous les publics et peut revêtir plusieurs formes : expositions, rencontres, conférences, ateliers, performances, lectures, concerts, projections... en respectant les réglementations en vigueur (cession de droits d'auteurs, SACEM...).

Le ou la chargée de mission accompagne les projets et les suit budgétairement, il ou elle forme les collègues et contribue à leur réalisation concrète.

Après consultation et réunions de travail, le ou la chargée de mission action culturelle conçoit le programme qui est validé par la Direction et présenté au conseil culturel.

RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Afin de proposer des événements culturels pertinents et variés, les bibliothèques développent différents partenariats et collaborent étroitement avec le Service Culturel de l'université, donnant l'occasion de travailler sur une programmation en cohérence et d'accueillir des artistes venant de toute la France.

Les actions culturelles proposées sont majoritairement en lien avec des manifestations locales, nationales ou internationales ou l'actualité culturelle, scientifique et technique de l'université.

Les bibliothèques s'appuient aussi sur :

- les services de l'université : CREA, DRIM...
- la communauté universitaire : étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, laboratoires de recherche,
- des acteurs du territoire issus du monde culturel (artistes, auteurs, associations, festivals, librairies, éditeurs...),
- des acteurs institutionnels ou éducatifs (lycées ou écoles d'enseignement supérieur mais aussi maisons de quartier...).

Les BU de Rennes 2 travaillent également en réseaux. Réseaux de bibliothèques, réseaux professionnels auxquels le SCD adhère, ce qui permet aux équipes de co-construire des projets dans un esprit de coopération, d'échange et de partage.

MISE EN OEUVRE

La préparation des événements est du ressort du ou de la chargée de mission, en coopération avec les bibliothécaires concernés et les partenaires éventuels. Des agents volontaires pourront aussi être sollicités pour un soutien logistique. En cas d'accueil de manifestations extérieures, le partenaire prendra en charge, dans la mesure du possible, l'installation (montage et le démontage) aux côtés des équipes de la BU.

Les bibliothèques s'attachent à proposer aux usagers des manifestations culturelles de toutes formes. Ces propositions s'inscrivent dans les locaux des BU, le ou la chargée de mission avec les équipes concernées veillent au bon dimensionnement de ces propositions pour qu'elles soient adaptées aux espaces et aux matériels à disposition dans le respect de la réglementation en vigueur et en bonne intelligence avec les autres activités des BU.

La programmation peut aussi inclure l'accueil de manifestations organisées par des enseignants ou étudiants (ex.: rencontre d'artiste en lien avec un colloque), les BU fournissent un accueil et des lieux en ordre de marche. Les partenaires prennent alors la suite.

COMMUNICATION

L'action culturelle du SCD fait l'objet d'un plan de communication intégré à sa stratégie de communication globale. Cette communication se fait conjointement et en lien direct avec le ou la chargée de mission communication du SCD.

Les supports de communication (plaquettes, affiches, flyers...) sont choisis et conçus pour chaque événement en cohérence avec la stratégie générale de communication. La communication est également relayée par le site web des BU et les réseaux sociaux. Elle se fait aussi via les outils de communication interne (BULletin, listes de diffusion) et via les outils de communication externe de l'université : agenda culturel, newsletters, actualités, les nouvelles de Rennes 2. La communication autour de chaque action spécifique est portée par l'ensemble des partenaires impliqués.

LES MOYENS

Pour accompagner sa politique d'action culturelle, le SCD dispose des moyens suivants :

- un budget spécifique avec une visibilité sur les différentes lignes concernées. Ce budget est susceptible d'être complété par des subventions d'autres services de l'Université, d'institutions ou d'associations partenaires.
- des outils de conduite de projets et de communication accessibles,
- une organisation favorisant le travail en commun (programmation, organisation, communication),
- des liens directs avec les services de l'université : Service culturel / CREA / DRIM,
- des espaces dédiés équipés : les locaux des BU,
- des matériels d'exposition et de communication adaptés aux besoins des projets,
- des formations pour renforcer et développer les compétences des équipes en matière d'organisation d'action culturelle.

ÉVALUATION ET ARCHIVAGE

Les manifestations font l'objet d'une évaluation quantitative et qualitative.

Sur le plan quantitatif :

- relevé statistique de fréquentation,
- nombre d'actions culturelles par an ou par axe,
- nombre de visites sur le site internet ou les réseaux.

Sur le plan qualitatif :

- bilan jugeant l'ambiance générale (accueil, convivialité), le déroulement de l'organisation, les problèmes rencontrés... ,
- enquêtes et questionnaires destinés aux publics dans la mesure du possible.

L'action culturelle garde la mémoire de ces actions à travers l'archivage des publications associées aux manifestations (tracts, affiches, livrets), des documents visuels (photos, films) ou enregistrements sonores et vidéos des manifestations.

Bibliothèques de l'Université Rennes 2
Campus de Villejean, de La Harpe et
Campus Mazier à St Briec
Place du recteur Henri le Moal
CS64302 35043 Rennes cedex
www.bu.univ-rennes2.fr
bu-culture@univ-rennes2.fr